



Groupe de Travail (GT)

Missions

lundi 18 octobre 2022 au siège de la DI

L'avenir de la BSITM en question(s)



Si deux autres points figuraient à l'ordre du jour de ce GT, c'est bien la question de l'avenir de la BSI Trans-Manche qui a occupé la majeure partie des débats, et à juste titre tant les incertitudes et les implications qui en découlent sont nombreuses.

Après le passage en mai dernier de la DG sur le site, qui avait pourtant fait son mea culpa sur l'absence d'anticipation de l'administration s'agissant de la rapide reprise du trafic après la baisse d'activité (et d'effectifs) dûe au Covid, c'est maintenant l'heure de la douche froide et des interrogations.



De quoi s'agit-il, exactement ?

Le DI a présenté un état de ses réflexions car pour l'instant **aucune décision n'est arrêtée ou du moins publique** : la SNCF s'apprêterait à lancer un appel d'offre pour l'inspection filtrage, un arrêté interministériel (budget-intérieur-transports) serait en cours de rédaction ou de signature. Il l'a répété plusieurs fois, il ne travaille pas à la SNCF (pas plus qu'il n'est ministre !) donc il envisage ce qu'il pourrait en sortir et ce qu'il pourrait revendiquer pour nous. L'hypothèse la plus probable sur laquelle il travaille serait que les opérateurs images seraient des agents privés et que la supervision de ces agents serait toujours assumée par le régalién... et lui œuvrerait pour que cette supervision, et même d'autres tâches avec par exemple le maintien des EMC explo', nous reviennent en s'appuyant sur la forte expérience et le bilan sans tache de notre administration en la matière. Nous avons signalé que si cela devait être le cas, cela devrait se faire à effectifs constants (son souhait également, avec un recentrage de la Brigade vers la LCF) mais surtout sans perte financière pour les collègues (et pas via la GIPA, "médaille" dont tout le monde connaît le revers). Cela interviendrait, selon son estimation vers la fin 2023. À suivre donc (de très près !).

La BSI Marne-la-Vallée a été évoquée à la marge car la perte d'effectifs de référence observée l'an dernier en raison de la baisse d'activité dûe au Covid correspondrait à la baisse attendue en 2023 (suspension par Eurostar de la liaison sur la gare de Chessy).

Concernant le transfert (à notre bénéfice pour une fois !) de missions de la DGCCRF, peu d'informations. Le faible volume concerné représenterait moins d'un ETP à Rungis pour le premier axe et des ETP déjà obtenus l'an dernier pour l'autre. Pas non plus de dotation (financière) à attendre des administrations au bénéfice desquels elles s'exercent mais des formations et du matériel.



Votre représentant UNSA Douanes :
Nicolas ANGHEL

Douanes

